

# Di Rupo lance l'idée d'une « convention citoyenne »

**D**ans le contexte tendu de l'après-22 mars, où la Belgique se divise et se cherche, Elio Di Rupo lance l'idée d'une convention citoyenne constituante. A savoir : une assemblée composée d'une centaine de personnes - 20 % de politiques, 80 % de citoyens tirés au sort

et « échantillonnés » par une université -, qui devra travailler à la rédaction d'un préambule à notre Constitution, où il faudra affirmer les valeurs de notre démocratie, pensez notamment à la neutralité de l'Etat.

Le président du PS n'oublie pas le Premier Mai : il dénonce le gouvernement de l'« *insécurité sociale* », appelle à une « *nouvelle ambition pour le pays* », à base de réduction du temps de travail, individualisation des droits, et réinvestissement dans les services publics. ■

## « Une convention citoyenne pour définir nos valeurs »

PS Elio Di Rupo propose d'impliquer, dans le processus, des citoyens tirés au sort

► Le président du PS veut un préambule à la Constitution, qui définisse les valeurs de la société.

► Il veut aussi « préciser la neutralité de l'Etat ».

**E**lio Di Rupo s'invite dans le débat sur les valeurs de notre société avec une proposition originale au nom aride : une Convention du consensus constitutionnel.

### Pour faire quoi ?

*J'y travaille depuis près de six mois avec les leaders du parti, Laurette Onkelinx en tête, et les attentats n'ont fait que renforcer notre conviction. On doit rappeler, dans un préambule à la Constitution, les valeurs qui fondent le pays. C'est un moyen de rassembler notre pays autour d'une réflexion, cela nous obligerait à réfléchir : c'est quoi la Belgique ? Ce préambule pourrait servir de référence à la fois comme modèle de société mais aussi sur le plan pédagogique et*

*ce pourrait aussi être une charte à laquelle les primo-arrivants adhèrent. Pour y réfléchir, on voudrait changer radicalement notre mode de fonctionnement, donner plus de place à la société civile et faire un exercice de démocratie participative.*

### C'est la Convention ?

*Oui. Nous proposons qu'elle soit constituée d'une centaine de personnes. Deux tiers de citoyens tirés au sort, avec l'assistance d'une université, pour avoir un échantillon représentatif, au niveau de l'âge, du sexe, du lieu de résidence... Et un tiers d'élus qui feraient rapport au Parlement. En Irlande, en 2012, ils ont fait cet exercice avec brio, ils ont notamment travaillé sur la réduction du mandat présidentiel, la participation des femmes à la vie publique... Et ils avaient proposé un référendum sur le mariage des personnes du même sexe.*

### Vous avez déjà une idée précise de préambule ?

*On pourrait y mettre l'interdiction de la peine de mort, la possibilité de mourir dignement, la*

*neutralité.*

### Pas la laïcité ?

*Nous pensons que c'est le principe de neutralité qui permet de garantir une série de valeurs. Il faut inscrire le principe dans le préambule mais, au PS, nous pensons qu'il faut, ensuite le préciser dans le corps du texte de la Constitution, il faut quelque chose de plus clair sur la neutralité. L'Etat se doit d'être neutre et impartial, l'impartialité doit être réelle, dans les faits, et les utilisateurs de l'Etat doivent avoir ce sentiment de l'impartialité et de la neutralité. Le président de l'Exécutif des musulmans, Salah Echallaoui, vient de dire dans une interview que la loi est supérieure à la foi dans une démocratie. L'entendre, c'est important parce que, dans pas mal de milieux, on fait comme si la religion devait l'emporter sur les lois et règles de notre pays.*

### Comment organiser cette Convention ?

*C'est assez facile, il faut de la volonté politique. Laurette Onke-*

*linx en parlera dans la Commission parlementaire et avec le président de la Chambre. J'espère que d'autres partis reprendront l'idée. Si c'est le cas, on demande à une université de constituer un panel représentatif. Les élus, je préférerais que ce soient des parlementaires, mais on peut imaginer une autre formule. Et on donne la présidence au président de la Chambre ou du Sénat. Et on diffuse tous les débats sur internet, ce qui assure leur transparence.*

### Les membres de la Convention font des auditions ?

*Ils réfléchissent entre eux, on met sur la table un certain nombre de thèmes, il n'y a pas de nombre limitatif. On travaille par consensus, on ne vote pas.*

### On met les cent personnes d'accord en permanence ?

*Oui, on l'a bien fait pour la Convention européenne !*

### Il est prêt pour quand, le préambule ?

*S'ils travaillent entre six mois et un an, ils peuvent obtenir un ré-*

sultat formidable. Et ensuite, le texte devra bien sûr être voté aux deux tiers.

#### Pourquoi cette nouvelle méthode ?

Quand on voit Nuit Debout, Tout autre chose, on sent qu'il y a une demande d'une nouvelle forme de démocratie, complémentaire à la

démocratie représentative. On doit répondre à cette aspiration. Être moderne, c'est ça aussi.

**Ce préambule ne va pas suffire à inclure dans notre société les jeunes, singulièrement d'origine étrangère, qui décrochent !**

La question est plus que perti-

nente. Nous accompagnons ça d'un travail intense de lutte contre les discriminations. Nous sommes en train de préparer quinze mesures concrètes.

On ne peut pas continuer à discriminer des gens qui demandent un logement ou un emploi ; c'est une situation insupportable

pour tout un chacun, en particulier les jeunes. Mais c'est une réalité. ■

Propos recueillis par  
DAVID COPPI  
VÉRONIQUE LAMQUIN

## ANALYSE

### Aucun contact avec Charles Michel...

Pas simple de vouloir dans le même temps et l'alternative et le consensus. Elio Di Rupo évolue sur la corde raide.

D'un côté, à quelques jours

du 1<sup>er</sup> mai, le président du PS dénonce le gouvernement de l'« insécurité sociale » à laquelle il oppose une « nouvelle ambition pour le pays », à base de réduction du temps de travail, individualisation des droits, réinvestissement dans les services publics.

Quant à l'impossible consen-

sus belgo-belge, qui fait cruellement défaut depuis le 22 mars : Elio Di Rupo propose de convoquer une assemblée politico-citoyenne constituante, afin d'affirmer les valeurs de notre démocratie, à commencer par la neutralité de l'Etat. Une façon surtout de réunir tout le

monde, politiques et citoyens (tirés au sort, échantillonnés par une université), au moment où la démocratie représentative est à la peine, et le « modèle belge », de concertation, introuvable. Pas gagné lorsqu'on apprend que depuis le 22 mars, Elio Di Rupo n'a eu aucun contact avec Charles Michel...

## social « Il faut une nouvelle ambition pour le pays »

### Le pays n'est pas au mieux de sa forme...

La situation est dégradée, mais les Belges, les gens qui habitent la Belgique ont des ressources et une capacité de surpasser les difficultés. En matière de sécurité, la commission d'enquête éclairera les faits, mais l'enseignement déjà, c'est qu'il faut renforcer les services publics. Accroître les budgets, pour la prévention, les services de renseignement, la Justice, la police en général. Il faut aller vers un accroissement des moyens des services publics en général. Le gouvernement MR/N-VA ? Aux problèmes de sécurité, il ajoute l'insécurité sociale. D'une manière jamais vue depuis la Seconde Guerre mondiale.

### Des exemples, concrètement ?

J'ai dit déjà que si le PS revient au gouvernement, il voudra rétablir la pension à 65 ans, avec, pour les gens qui le veulent et le peuvent, la possibilité de travailler au-delà. Ce qu'il faut, c'est ne pas imposer un couperet. Quand j'ai expliqué cela pour la première fois, ah !, j'étais presque un rétrograde !... Notez qu'entre-temps, le Premier ministre canadien, Justin Trudeau, très « trendy », a dit la même chose, et il n'est certainement pas un conseiller du PS. Quand je parle d'insécurité sociale, je pense aussi à la semaine des 38 heures qui passera à 45 heures, avec la flexibilité obligatoire. Ce projet du gouvernement, c'est une régression inimaginable. La flexibilité existe seulement dans le dialogue patrons-syndicats, mais ici, quoi, un travailleur n'est jamais sur un pied d'égalité avec son patron ! C'est moyen-âgeux. Nous avons conquis des avantages sociaux décennie après décennie...

### Ce sera, on présume, votre message du Premier mai. Vous pouvez compléter ?

La numérique révolutionne la société, la réduction du temps de travail s'imposera naturellement, nous souhaitons que l'on commence par des projets pilotes, par secteur ou par entreprise, en fonction de la réalité économique. Je ne suis pas pour une mesure générale et unilatérale. Mais il

faut avancer. Nous affinons le projet dans nos chantiers des idées. Le rapport entre travail, vie privée et vie de famille est très différent d'il y a vingt ans.

Enfin, nous projetons l'individualisation des droits sociaux. Il faut le faire progressivement, sur plusieurs années, mais là aussi, c'est l'évolution ; il y a par exemple quelque chose d'insupportable aujourd'hui dans le statut de cohabitant, vis-à-vis des jeunes, et des femmes, la grande majorité des personnes concernées.

Réduction du temps de travail, individualisation des droits, réinvestissement dans les services publics : il faut une nouvelle ambition pour le pays.

### Avec quels moyens ?

C'est toute la question de la justice fiscale. Il faut prélever plus de moyens chez les gens qui ont plus de patrimoine, je parle ici du patrimoine financier ; la Cour des comptes a dit que ça pouvait rapporter plus de 2,3 milliards.

### Charles Michel a appelé à « serrer les rangs », à l'unité...

On a bien vu que pour ce qui concerne la sécurité, qui n'est ni de droite ni de gauche, le PS cherche le consensus. Nous avons dit que nous regarderions avec bienveillance

toutes les propositions du gouvernement pour assurer la sécurité maximale des citoyens.

En attendant, je l'ai dit, il y a une dégradation jamais vue sur le plan social. Le contraire de l'unité et du consensus. L'exercice budgétaire d'il y a une semaine s'est soldé par de très lourdes décisions.

Cela étant, en termes de sécurité, de services de renseignement, le gouvernement dit que le désinvestissement remonte aux exécutifs précédents.

Faux ! Qui a créé l'Ocam ? Laurette Onkelinx. Puis-je formuler une petite remarque : quand le gouvernement dit ce que vous venez de dire, vous ne trouvez pas que c'est indigne ? On a des morts, des blessés, et on entend ça ? Que le gouvernement assume, travaille, finance ! Non : c'est pas moi, c'est le voisin... Et en même temps on réclame le consensus... Il y a quelque chose d'insincère. C'est dommage. Cela abîme notre pays.

### Leur appel à l'unité est faux ?

Je répète qu'il y a quelque chose d'insincère. Et que cela abîme notre pays.

### Y a-t-il eu une rencontre avec Charles Michel depuis le 22 mars ?

Non.

### Comme Premier sortant, président du PS, vous trouvez ça normal ?

Non. C'eût été un minimum que les présidents soient conviés à une discussion. ■

Propos recueillis par  
D.CI et V.La